



## **Déclaration préalable à la CAPD du 1er avril 2014**

Madame la Directrice d'académie, mesdames et messieurs les membres de la CAPD.

Nous ne pouvons ignorer les très sérieuses difficultés que subissent nos écoles départementales qui ont été impactées par de très gros problèmes de remplacement ces dernières semaines.

Dès le jour de la pré-rentrée, nous avons alerté l'administration de façon locale puis nationale, sur la situation difficile de notre département, pour cette année scolaire 2013 2014. Les collègues sans poste ayant tous été nommés sur des ouvertures provisoires, les circonscriptions n'avaient plus de marge et certaines ont commencé l'année en n'ayant déjà plus de remplaçants. Malheureusement, rien ne s'est arrangé et, semaine après semaine, mois après mois, la situation s'est dégradée pour atteindre un point de non-retour avant les vacances de février. Au passage, un grand bravo à nos collègues remplaçants qui ont beaucoup et souvent changé de poste, laissant alors leurs élèves aux autres enseignants pour aller là où la situation était encore plus extrême. Un grand bravo aussi à tous les collègues qui n'ont pas eu d'autre choix que d'avoir des classes surchargées pendant des jours, voire des semaines. Parfois, devrais-je dire souvent, cela s'est fait aux dépens de leur santé ... Bref, nos collègues et leurs élèves méritaient autre chose qu'une gestion de la pénurie. Personne ne nous a écouté, personne n'a entendu nos alertes, nos mises en garde répétées, personne n'a voulu le faire en tout cas. Nous le regrettons car à un moment, peut-être aurait-il fallu faire autre chose que nier la réalité, tenir coûte que coûte un cap. Nous déplorons qu'à aucun moment, lors de nos rencontres et courriers avec le conseiller du ministre, il ne lui ait été confirmé, même partiellement, que nos craintes étaient fondées et que nos moyens en personnel allaient être insuffisants. Non, la seule réponse que nous avons eue depuis le début, c'est le surnombre ...

En tout cas, personne n'y a gagné quoi que ce soit et surtout pas nos élèves...

Autre sujet que nous souhaitons évoquer : la circulaire du mouvement.

Même si elle n'est plus au programme de cette CAPD, et nous le déplorons, nous souhaitons aborder ce sujet qui est l'une des préoccupations majeures de nos collègues. Nous regrettons que notre académie et donc notre département soient aussi figés, Il semblerait qu'en Bretagne aucune évolution ne soit possible. Et pourtant, tout le monde gagnerait à ce qu'il y ait une seconde phase de vœux, a fortiori cette année, avec le timing imposé par les élections. Sans oublier les nominations difficiles de cette dernière rentrée et l'impact qu'elles ont eu chez certains de nos collègues.

Alors oui, nous renouvelons notre demande dans l'intérêt de tous, d'autres académies sont revenues en arrière, c'est donc possible de le faire. Comment peut-on refuser d'améliorer un système qui a pourtant clairement montré ses limites ?

Autre sujet sur lequel rien ne bouge, c'est la formation CAPSH, une fois encore celle ne sera pas possible dans notre académie. Et pourtant, il y avait des volontaires et les besoins dans notre département sont bien réels. Au passage, nous réclamons toute votre attention pour des établissements spécialisés en difficulté dans notre département, l'année y a été bien difficile pour certains de nos collègues.

En ce qui concerne les sujets abordés ce jour, et notamment les congés de formation professionnelle, le SE-UNSA demande que l'état assume son rôle et qu'il alloue les moyens nécessaires.

Les maigres 29 mois dont dispose notre département ne permettront pas à grand monde de pouvoir bénéficier d'un congé de formation.

Pour finir, nous aborderons la liste d'aptitude de direction : nous redemandons que tous les collègues l'ayant demandé soient inscrits sur la liste d'aptitude car tous les ans des collègues sont nommés sur des directions sans l'avoir souhaité. Il arrive même que des collègues fassent fonction de directeur après que leur inscription ait été refusée !

Nous vous remercions de votre attention.